

COURT OF APPEAL OF
NEW BRUNSWICK



COUR D'APPEL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

114-14-CA

B E T W E E N:

E N T R E :

RAYMOND POIRIER

RAYMOND POIRIER

APPELLANT

APPELANT

- and -

-et-

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND
COMPENSATION COMMISSION OF NEW
BRUNSWICK

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA
SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES
ACCIDENTS AU TRAVAIL

RESPONDENT

INTIMÉE

Motion heard by:
The Honourable Justice Quigg

Motion entendue par :
l'honorable juge Quigg

Date of hearing:
September 21, 2015

Date de l'audience :
le 21 septembre 2015

Date of decision:
September 21, 2015

Date de la décision :
le 21 septembre 2015

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant:
No one appeared

Pour l'appellant :
personne n'a comparu

For the respondent:
Timothy R. Bell

Pour l'intimée :
Timothy R. Bell

DECISION

DÉCISION

Following a status hearing, held pursuant to Rule 62.15.1, the appeal is dismissed without costs.

À la suite de la tenue d'une audience sur l'état de l'instance conformément à la règle 62.15.1, l'appel est rejeté sans dépens.